

MOTION

Future modification du PAL et installation de nouveaux commerces.

Le plan d'aménagement local devrait être un outil de travail. S'il devient une barrière au développement économique de notre ville, c'est grave.

Je m'explique : se réfugier derrière le PAL pour ne pas entrer en matière sur l'arrivée de commerces en ville me paraît difficile à comprendre. D'autant plus que le PAL a été adopté alors que la ville n'avait pas le titre d'agglomération !

Se voiler la face ne sert à rien. Vouloir tous les commerces en ville est une utopie !

L'aménagement du territoire doit sacrifier certains principes pour le développement économique.

Il est donc temps de réfléchir et de ne pas refaire les mêmes erreurs qu'avec ACTIV ! Créer et soutenir le monopole du commerce local et 20 ans plus tard le regretter.

Ainsi le groupe PLR demande au Conseil Communal :

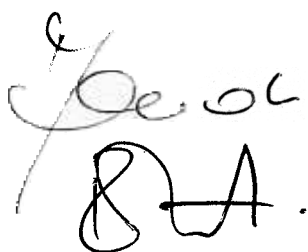
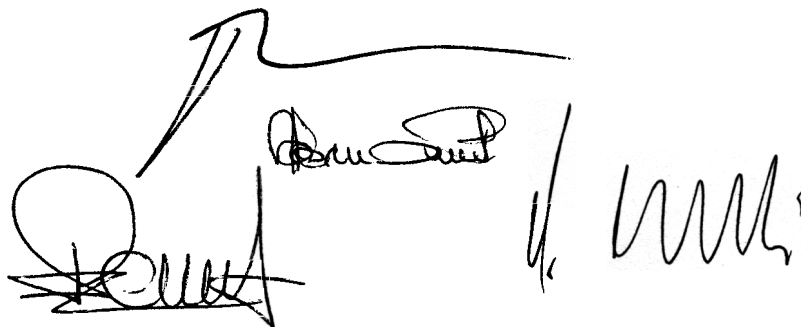
-De voir comment aménager le PAL en attendant sa révision de façon à ne pas bloquer l'installation de commerces dans les zones non acceptées par le PAL.

-De réfléchir rapidement au développement de l'agglomération, titre reçu de la Confédération, pour que l'on puisse voir Delémont se développer normalement.

Pour le PLR

Delémont, le 30 mai 2005

Françoise Doriot

Handwritten signature of Françoise Doriot, consisting of a stylized 'F' and 'D' followed by 'Doriot' and 'D.A.' below it.A collection of handwritten signatures and initials. It includes a large signature with a long horizontal stroke, a signature that appears to be 'Doriot', a signature that appears to be 'D.A.', and a signature that appears to be 'M.M.'.